



**Syndicat des Personnels Administratifs des Services
Extérieurs de l'Education Nationale**

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : spaseen@fo-fnecfp.fr

Site : <https://spaseenfo.fr>

Rentrée 2020 : une rentrée inédite sous haute tension !

La rentrée que nous vivons actuellement fait suite à une année très particulière et inédite.

L'hiver passé, les salariés du public et du privé se sont mobilisés pendant plusieurs semaines contre le projet de réforme des retraites.

Au printemps, la pandémie liée à la COVID19 a entraîné une crise sanitaire sans précédent, révélant l'insuffisance flagrante de protections disponibles pour la population, ainsi que dans les hôpitaux et les établissements scolaires.

On se souvient des déclarations changeantes de nos dirigeants, sur l'utilité du port du masque et sur la nécessité des dépistages, alors même que les décès se multipliaient. Nous l'avons expliqué : cette situation aurait pu être évitée si les politiques destructrices menées par les gouvernements successifs en matière de services publics n'avaient pas été menées.

Et la rentrée scolaire 2020 ne fait pas exception. Si dans le secteur privé, plusieurs milliers d'emplois sont supprimés, dans la Fonction publique, rien n'a changé. Toutes les réformes sont maintenues.

Que ce soit en terme d'emplois, de réforme territoriale, mais également en terme salarial. La nouvelle ministre de la Fonction publique l'a annoncé, aucune augmentation de la valeur du point d'indice pour 2020 et 2021.



Le gouvernement, tout à la continuation et à l'amplification des mesures d'austérité attaque tout azimut le moindre des acquis, le moindre des droits des salariés. Il décline inlassablement ses plans.

Il utilise la crise sanitaire pour poursuivre sa politique et l'amplifier, en se cachant derrière les « pouvoirs d'exception » qu'il s'est octroyé et en empêchant également l'expression des salariés. Malgré cela, ces salariés entendent bien continuer à se battre et faire entendre leurs revendications.

La mobilisation des personnels de la santé avant l'été leur a permis d'obtenir une avancée salariale bien supérieure à la proposition gouvernementale. Le gouvernement doit accorder cette avancée notamment aux agents de l'Education nationale, sans contrepartie, et ouvrir les négociations salariales pour rattraper les pertes de salaires subies depuis 2000.

Lors de l'audience accordée à notre fédération la semaine dernière, le ministre de l'Education nationale a confirmé qu'il n'y aurait pas de création de postes. Il a aussi annoncé un plan de revalorisation des salaires...des enseignants !!! De qui se moque-t-on ? Au-delà du caractère mensonger de l'annonce, quid des personnels non-enseignants ? Quid des personnels administratifs et techniques de l'Education nationale ?

Le **SPASEEN-FO** réaffirme donc, en cette rentrée, toutes ses revendications tant elles sont d'une actualité encore plus criante. Avec sa Fédération, la FNEC FP-FO et sa fédération de fonctionnaire, FO Fonction publique, première organisation dans la Fonction publique de l'Etat, nous continuerons de combattre toutes les mesures en défaveur des agents. Car les analyses que FO porte depuis maintenant plusieurs années prennent corps et les conséquences démontrent que FO avait raison.

Ce gouvernement continue de s'appuyer sur des réformes passées pour aller encore plus loin. Plus loin dans l'individualisation des carrières et des salaires. Plus loin dans la réforme territoriale et la mise en place des régions académiques. Plus loin dans la destruction de notre système de retraite.

Quand on a un droit on ne le défend pas, on l'impose !

Bonne rentrée à tous.

Montreuil, le 4 septembre 2020

Salaires et carrières

Après une hausse minime, voire humiliante en 2017, le point d'indice reste gelé. Aucune revalorisation depuis. Gel annoncé par le gouvernement jusqu'en 2021 !

Le gouvernement reste sourd aux revendications des agents, titulaires et contractuels. Il continue de considérer le service public et ses agents comme une charge, alors même qu'ils sont la plus grande richesse de notre modèle social.

Si certains ont vanté les mesures du PPCR, croyant aux promesses du gouvernement de l'époque, confirmées par la majorité actuelle, la cruelle réalité vient donner hélas raison à FO.

Tant sur les salaires que les carrières, ce protocole n'a pas fini de précariser toujours plus les personnels. Faut-il le rappeler ? Ce PPCR que devait revaloriser les grilles n'a pas empêché qu'au 1^{er} janvier 2020, les 2 premiers échelon de la catégorie C soient rémunérés en dessous du SMIC. Cherchez l'erreur !

Le gel du point d'indice se conjugue avec une attaque claire contre le droit à carrière : les conséquences de PPCR laissent un goût amer aux collègues. Par exemple, la chute du taux de promotion d'AAP2 en AAP1, passant de 25% à 7,5% laisse sur le carreau des centaines de collègues qui y avaient droit avant que le protocole PPCR ne s'applique.

Pour tous, c'est l'intronisation d'une gestion individuelle de la carrière au détriment des règles collectives de gestion. En clair, l'individualisation et ses critères opaques et subjectifs en lieu et place de critères objectifs et statutaires. Tous les agents ont à y perdre !



FO l'avait dit ! Ce protocole n'était qu'un miroir aux alouettes et un vrai marché de dupes. Il était gagé sur de vagues promesses et non sur une revalorisation claire et nette de la grille et du point d'indice ! Il ne compensait aucunement le gel des traitements que tous ont subi depuis 2010 et rallongeait les carrières.

Pour FO, c'est donc bien une revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice à minima à la hauteur des pertes subies depuis 2010 qui est nécessaire.

C'est une vraie revalorisation des grilles qui est indispensable, synonyme d'une vraie progression du pouvoir d'achat, avec des reclassements qui ne soient pas au rabais... alors que les promotions se résument souvent par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade.

C'est pourquoi FO, avec la CGT et Solidaires, contrairement à la FSU, l'UNSA et la CFDT... ont refusé de signer ce protocole qui ne répondait pas aux attentes des agents.

Le **SPASEEN-FO** l'a dit, calculs à l'appui : les agents sont les perdants à moyen et long terme de la mise en application des nouvelles grilles, des mesures de reclassements et du rallongement des carrières.

Enfin, le protocole imposait des fusions de corps, une inter ministérialité à marche forcée, ce que le nouveau gouvernement en revanche n'a pas l'intention de freiner ! Bien au contraire, il s'appuie sur ce protocole pour décliner sa politique.

**Si les revalorisations du point d'indice avaient au moins suivi l'inflation,
une catégorie C percevrait 200€ par mois en plus sur son bulletin de salaire.
Une catégorie B, 300€. Une catégorie A, 400€.**

Loi de transformation de la Fonction publique : un alibi contre le service public et la fin des commissions paritaires

Refonder les services publics en renforçant l'interministérialité, balayer les statuts particuliers, supprimer les services, les missions en les transférant aux associations, voire au privé, ou tout simplement les abandonner. Quid des personnels ? Véritable gestion inhumaine des ressources humaines, ceux-ci ne sont que des chiffres, des pions.

Le SPASEEN-FO rejette les « lignes directrices de gestion (LDG) » qui engendrent l'arbitraire pour toutes les opérations de gestion liées à la carrière des personnels, comme les promotions (avancement de grade, listes d'aptitude) ou les mutations par exemple, et pour lesquelles aucun contrôle n'est plus possible par les représentants des personnels.

Pour toutes ces raisons, le SPASEEN-FO rappelle sa revendication d'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.



Contractuels

Aucun des plans de résorption de l'emploi précaire n'a apporté de solution pérenne aux collègues contractuels, souvent payés au SMIC, sans perspective d'évolution de salaire, ni de carrière.

Pour FO, l'augmentation continue, dans l'Education nationale, comme dans la Fonction publique, du nombre de contractuels est inadmissible.

Sous couvert d'économies, les gouvernements successifs ont remplacé des milliers de personnels titulaires par des personnels non-titulaires, de droit public ou privé. Cette politique non seulement précarise ces collègues, mais fragilise les services qui ne peuvent plus fonctionner sans cette main d'œuvre bon marché.

Au contraire, dans la loi de transformation de la Fonction publique, la solution réside dans un recrutement d'agents contractuels en lieu et place du recrutement sous statut. FO est contre !

Pour FO, c'est au contraire un plan de titularisation massif qui doit être à l'ordre du jour ! C'est un recrutement sous statut massif qui doit être l'unique solution.

Réforme territoriale ou déforme de l'Education nationale !

Un autre dossier est majeur pour l'Education nationale : la réforme territoriale.

Se reposant sur l'expérimentation de recteur unique pour les académies de Rouen et de Caen, véritable laboratoire d'expérimentation largement rejetée par les personnels des services académiques de ces deux académies, le ministre a décidé d'amplifier la réforme territoriale dans notre ministère. S'il a renoncé à fusionner les académies (sauf Caen et Rouen), il a renforcé le rôle et les missions des recteurs de régions académiques entraînant fusions de services au niveau régional, redéploiements et mobilités géographiques ou fonctionnelles forcées des personnels.

En parallèle, le ministre a renforcé l'autonomie des EPLE. C'est également un partenariat renforcé avec les collectivités de rattachement qui est en ligne de mire. Et la mise en cohérence de la carte de formation, soit le nombre d'établissements sur une même zone qui est en jeu. Soit la fusion d'établissements, voire la fermeture.

Pour l'orientation, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a transféré les DRONISEP et leurs personnels aux régions et permet le transfert des CIO et la mise à disposition des personnels à la région.

Encore une fois, FO avait raison !

C'est l'Etat régional qui se met en place. Et en corollaire, la remise en question des structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN et de l'implantation des établissements.

Pour toutes les académies, celles dont les régions ont évolué ou non, c'est le même enjeu : celui d'une régionalisation de l'Education nationale.

Pour FO, c'est encore NON ! Nous avons des statuts nationaux, nous avons des garanties qui leurs sont attachées.

FO réaffirme ses positions et revendique le maintien de tous les services, de toutes les missions et de tous les personnels sur les périmètres actuels.

GRH de proximité

Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place dans toutes les académies une GRH de proximité.

Devrions-nous nous satisfaire du fait que le ministère de l'Éducation nationale prenne enfin conscience des conditions de travail difficiles des personnels, d'une approche encore plus fine des besoins de formation ?

Malheureusement non ! Cette GRH de proximité se met en place au moment où se met en place la Loi de transformation de la Fonction publique, au moment où les académies se réorganisent au niveau régional avec son lot de réorganisations, de suppressions de postes et de mutualisations au niveau inter-académique. N'est-ce pas ce qui s'est passé il y a quelques années à Pôle Emploi, à la Poste ou encore chez Orange (France Telecom à l'époque), avec le résultat désastreux que l'on connaît aujourd'hui.

Ce ne sera qu'un outil supplémentaire de gestion comptable des moyens humains.

Pour le SPASEEN-FO, il faut au contraire recruter des agents, titulaires, pour améliorer les conditions de travail des personnels.

La GRH de proximité, c'est uniquement la poursuite des mesures d'austérité et son accompagnement. Ce n'est pas l'amélioration de nos conditions de travail.

C'est dans ces conditions que FO réaffirme ses revendications :

- Une réelle revalorisation des rémunérations par l'augmentation immédiate de 18% du point d'indice pour tous, titulaires et contractuels.
- L'abandon des mesures PPCR et l'ouverture de réelles discussions sur les salaires et les carrières.
- L'abandon de toute forme d'individualisation de carrière et de salaires. Abandon du RIFSEEP.
- Le maintien et le respect du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers nationaux.
- Le Maintien du Code des pensions civiles et militaires ! Non au projet de réforme des retraites ! Non à la retraite à points.
- L'abandon de toutes les politiques d'austérité !
- Le Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée. Le refus de tout service inter académique régional et le maintien de toutes les académies.
- Le maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.
- Le réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.

FNEC-FP
FO

*Nos statuts sont nos droits...
Défendons-les !*